

REPUBLIQUE DU BENIN  
\*\*\*\*\*  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
\*\*\*\*\*

DECRET N° 2009-485 DU 25 SEPTEMBRE 2009

Chargeant **Monsieur Félicien Chabi ZACHARIE**,  
Ministre de l'Enseignement Maternel et Primaire de  
l'intérim de **Monsieur Issifou TAKPARA**, Ministre de la  
Santé pour compter du **29 Août au 6 septembre 2009**.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 29 Mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 Mars 2006 ;
- VU le Décret N°2009-260 du 12 Juin 2009 portant composition du Gouvernement.

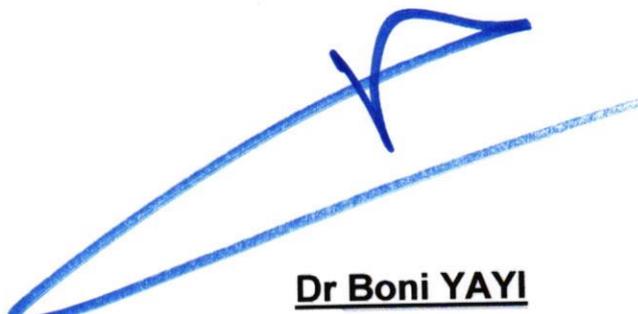
D E C R E T E :

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour compter du **29 août au 07 septembre 2009** **Monsieur Félicien Chabi ZACHARIE**, Ministre de l'Enseignement Maternel et Primaire est chargée de l'intérim de **Monsieur Issifou TAKPARA**, Ministre de la Santé.

**Article 2** : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 25 septembre 2009

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,



**Dr Boni YAYI**